

Association Vivre en Ville 01

Exercice clos le 31 décembre 2006

Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Vivre en Ville 01 tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose la méthode générale retenue pour l'établissement des comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés de la correcte application des méthodes mentionnées ci-dessus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

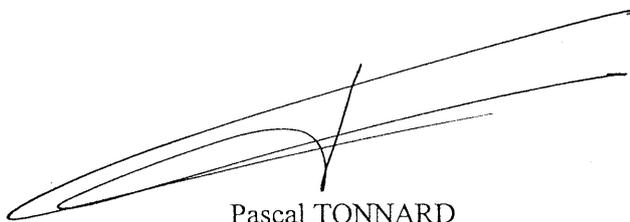
III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Bourg en Bresse, le 5 Avril 2007

Le Commissaire aux Comptes
AINDEX



Pascal TONNARD

BILAN

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/06	Net au 31/12/05
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 395	1 039	356	705
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	6 392	1 918	4 473	5 814
Autres immobilisations corporelles	21 990	7 544	14 446	11 542
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	2 500		2 500	2 500
ACTIF IMMOBILISE	32 277	10 501	21 776	20 562
Stocks				
Créances				
Autres créances	19 807		19 807	5 534
Divers				
Valeurs mobilières de placement	113 092		113 092	48 942
Disponibilités	102 119		102 119	128 951
Charges constatées d'avance	4 790		4 790	4 343
ACTIF CIRCULANT	239 807		239 807	187 770
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	272 084	10 501	261 583	208 331

AINDEX
Commissaire aux Comptes

BILAN

	Net au 31/12/06	Net au 31/12/05
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	13 564	13 564
Autres réserves	74 423	52 978
Report à nouveau	30 990	912
RESULTAT DE L'EXERCICE	47 829	51 523
FONDS PROPRES	166 806	118 977
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		35 854
FONDS DEDIES	14 500	35 854
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	48	29
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	48	29
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 128	11 117
Dettes fiscales et sociales	62 095	40 705
Autres dettes	1 007	
Produits constatés d'avance		1 650
DETTES	80 278	53 500
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	261 583	208 331

A INDE X
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/06 au 31/12/06 12 mois	%	du 01/01/05 au 31/12/05 12 mois	%	Variation relative au plus grand	%
Produits des activités annexes			28	0,01	-28	-100,00
Legs	6 084	1,60	2 608	0,87	3 476	133,27
Dot. & prod. de la tarification	238 135	62,51	249 394	83,53	-11 259	-4,51
Subventions d'exploitation	75 000	19,69	37 500	12,56	37 500	100,00
Reprises et Transferts de charge	23 557	6,18	8 229	2,76	15 328	186,27
Autres produits	1 926	0,51	525	0,18	1 401	266,86
Cotisations	395	0,10	300	0,10	95	31,67
Report des ressources	35 854	9,41			35 854	
Produits d'exploitation	380 952	100,00	298 584	100,00	82 368	27,59
Autres achats non stockés	15 380	4,04	7 797	2,61	7 583	97,25
Charges externes	60 525	15,89	42 943	14,38	17 582	40,94
Impôts et taxes	10 976	2,88	7 016	2,35	3 960	56,44
Salaires et Traitements	55 345	40,78	101 668	34,05	53 677	52,80
Charges sociales	74 182	19,47	50 224	16,82	23 959	47,70
Amortissements et provisions	5 374	1,41	3 378	1,13	1 996	59,08
Engagements à réaliser	14 500	3,81	35 854	12,01	-21 354	-59,56
Autres charges	20	0,01	5		16	341,76
Charges d'exploitation	336 302	88,28	248 884	83,35	87 418	35,12
RESULTAT D'EXPLOITATION	44 649	11,72	49 699	16,65	-5 050	-10,16
Produits financiers	3 179	0,83	1 926	0,65	1 253	65,07
Résultat financier	3 179	0,83	1 926	0,65	1 253	65,07
RESULTAT COURANT	47 829	12,56	51 626	17,29	-3 797	-7,35
Produits exceptionnels			6		-6	-100,00
Charges exceptionnelles			108	0,04	-108	-100,00
Résultat exceptionnel			-102	-0,03	102	-100,00
EXCEDENT OU INSUFFISANCE	47 829	12,56	51 523	17,26	-3 695	-7,17

AINDEX
 Commissaire aux Comptes